



Mairie de Villars le Sec

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 18 novembre 2019 (20h30)

Absents : Mrs M.Quatrehomme, L.Talon.

1. Visite de l'église : présentation du projet de rénovation intérieure :

En présence de Madame Bernadette Piquerez, Monsieur Jean-Paul Lassir, membres du conseil économique de la paroisse Sainte Anne et de Monsieur Jean-Marie Piquerez, l'ensemble du conseil municipal visite l'église.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Villars le Sec est propriétaire du monument qui est inscrit à l'inventaire communal. Par ailleurs, suite à une infiltration d'eau engendrant des dégradations au niveau du plafond de la tribune, l'assurance indemniserà la commune à hauteur de 7 524€ TTC, à échéance des travaux.

Ce projet de rénovation sera pris en charge par la paroisse. La municipalité étudiera à cette occasion la mise aux normes du bâtiment public (issue de secours et accessibilité), sous réserve d'une validation du projet et d'un financement.

Madame Brochet doit prendre attache auprès de l'économiste du diocèse pour des renseignements complémentaires et les démarches financières possibles.

2. ONF : destination des coupes 2020 :

Le martelage pour l'exercice 2020 se fera dans les parcelles 1, 2, 18a, 18r, 26, 27, 30 (**coupe sanitaire**).

3. Contrat de bucheronnage 2019-2020 :

Monsieur le Maire présente l'état sanitaire de la forêt communale dressé par l'ONF, soit 430 m³ de bois dangereux ou sec. Suite aux répercussions de deux années de sécheresse et compte tenu de la situation sanitaire de la forêt communale, le conseil municipal décide donc de réaliser les travaux suivants :

- mise en sécurité des 52 m³ dans les parcelles 15 et 30
- exploitation de 120 stères pour le bois de chauffage
- mise en vente de « bois industrie » pour le bois en situation sanitaire au prix de 30 à 35€ /t.

Toutefois la marge dégagée entre l'abattage et la vente semble faible. La question sera posée à l'ONF d'envisager une vente sur pieds pour ces arbres secs et dépérissant.

Vu les volumes de bois importants mis sur le marché, Monsieur le Maire est également autorisé à signer un contrat avec l'ONF pour garantir les prix fixés par classe de qualité pour le hêtre.

L'exploitation des coupes sera réalisée par Messieurs **Jean-François MARDEGAN (débardage et livraison des stères)** et **Steven BISCHOFF (abattage et façonnage)**, exploitants forestiers.

4. Tarifs affouage 2019-2020:

Les tarifs d'**affouage** pour la prochaine saison 2019-2020 restent inchangés :

- 11€ /stère d'affouage

Conformément à la réglementation en vigueur, il sera demandé aux affouagistes de régler une taxe d'affouage d'un montant de 15€ (par chèque à l'ordre du trésor public) et de fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile chef de famille ».

Vu les dégâts engendrés dans la forêt par deux années consécutives de sécheresse, il ne sera pas certains de pouvoir fournir des lots d'affouage pour l'hiver prochain (2020/2021). Aussi il sera proposé cette année des lots de 15 à 20 stères (dans les parcelles, 23, 24, 25).

5. CDG adhésion médecine préventive et professionnelle :

Le centre de gestion propose un nouveau service à adhésion facultative concernant la médecine professionnelle et préventive qui entrera en service dès le 1^{er} janvier 2020.

Une tarification de 85€ par visite réellement faite sera appliquée. L'adhésion entraîne la signature d'une convention avec le centre de gestion. Le conseil municipal approuve cette demande.

6. CCST : rapport CLECT

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 12 septembre 2019 afin de décider du transfert de charge à déduire de l'attribution de compensation de la ville de Delle en vue de la prise de compétence « centre aquatique » (étude, construction, entretien et fonctionnement et/ou des services culturels et sportifs d'intérêt communautaire).

Les communes membres doivent approuver ce rapport dans un délai de trois mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote : 8 Contre et 1 Abstention

7. CCST : prise de compétence entre aquatique :

Le conseil communautaire du 19 septembre 2019 a délibéré favorablement quant à la prise de compétence « centre aquatique de Delle » au 1^{er} juillet 2020. Le conseil municipal doit donc de prononcer sur cette prise de compétence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote : 7 Contre et 2 Abstentions

8. Décision modificative budgétaire :

La décision modificative budgétaire suivante est nécessaire pour payer le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales :

Article 61551 (fonctionnement dépenses) : - 97€

Article 739223 (fonctionnement dépenses) : + 97€

9. Colis et décorations de Noël :

- La mise en place des décorations de Noël aura lieu le samedi 30 novembre 2019.
- La distribution des colis de Noël aura lieu le vendredi 20 décembre 2019.

10. Informations et questions diverses :

- Compte rendu du dernier conseil d'école en date du 9 novembre 2019
- Compte rendu du RPI en date du 6 novembre 2019
- Monsieur le Maire fait un point sur le suivi des dossiers « fibre » et « téléphonie » pour lesquels les informations sont très difficiles à collecter.
 - ✓ La mise en service du pylône téléphonie est annoncée pour début d'année 2020.
 - ✓ La dernière réponse adressée par Orange est la suivante : « nous avons demandé à notre sous-traitant d'accélérer la production pour réaliser un maximum de prises en un minimum de temps ».

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Laurent BROCHET.